



LES POLITIQUES « SPORTS DE NATURE »

Le contexte et les enjeux

I - CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE » EN MEUSE

Intervention UFRSTAPS REIMS - Master
Gilles Le Forestier – Jérémie Daumas 6 février 2019





CERNER LA PROBLEMATIQUE « SPORTS DE NATURE » EN MEUSE

La Meuse

Présentation du CD 55 et du CDOS 55

Contexte global européen et national

Éléments de cadrage et de compréhension - Tendances

Réglementation

La prise de compétence SN – Un acte volontaire pour un département

CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

LA MEUSE

189 000 hab.

6 211 Km²

30 hab./Km²

Altitude entre 115m et 451m

Terre d'agriculture et de forêts

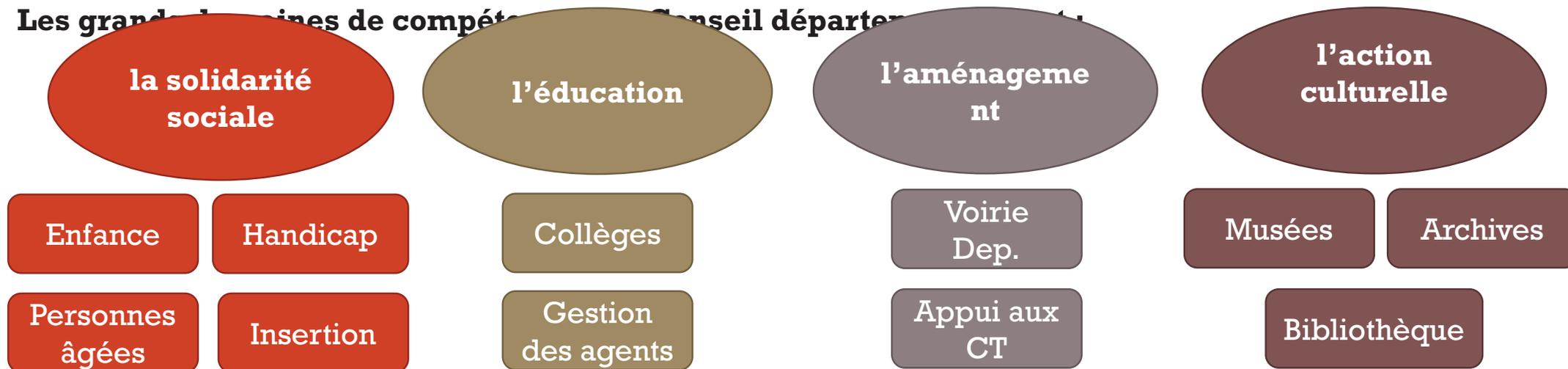


CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

PRÉSENTATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - SES MISSIONS

La loi NOTRe (2015) a clarifié les compétences de chaque collectivité. Le Département est désigné comme chef de file en matière d'aide sociale, d'autonomie des personnes et de solidarité des territoires.

Les grandes lignes de compétences du Conseil départemental



Les compétences partagées Les compétences en matière de culture, de **sport**, de **tourisme**, d'éducation populaire sont qualifiées de compétences partagées entre les communes, les départements, les régions et les collectivités à statut particulier.

1 400 agents
15 Directions
44 services

CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

PRÉSENTATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - SES MISSIONS

Organisation du sport au Conseil Départemental de la Meuse

Pôle développement Humain

Direction
Education,
Jeunesse et
Sport

Service
Jeunesse
et Sports

Compétence volontariste :

Politique
« Sports de
nature »

1 conseiller sportif – 1 assistant administratif sport

Les compétences partagées :

Politique sportive

Conseil aux
CT, Accomp.
financier

Soutien
aux
comités
sportifs

Soutien au
sport de
compétition
« Club
55 »

Aide aux
manifs
sportives

Soutien à la
formation
Bourses

Aide au
fonctionnement asso

Aide
aux SSS

CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

PRÉSENTATION DU CDOS 55 – SON RÔLE, SES MISSIONS



CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

CONTEXTE GLOBAL EUROPÉEN

BENEFITS OF OUTDOOR SPORTS FOR SOCIETY

- Projet financé Erasmus + / portage CREPS Vallon
- 3 ans 2017-2019
- Créer un outil de mesure des bénéfices sociaux des sports de nature.

CREPS Rhône Alpes Auvergne –Vallon Pont d’Arc (France)
 Université Technique de Munich (Allemagne)
 Université de Sheffield Hallam (Angleterre)
 Université de Sofia -National Sports Academy (Bulgarie)
 Sport Northern Ireland (Irlande du Nord)
 Union Nationale des Centres de Plein Air (France)
 Université de Barcelone – Institut National d’Education Physique de Catalogne (Espagne)
 Fédération Internationale de Tourisme Equestre (France)
 Surf Club de Viana (Portugal)
 Collectivité Régionale de Lombardie (Italie)
 European Outdoor Group (Suisse)

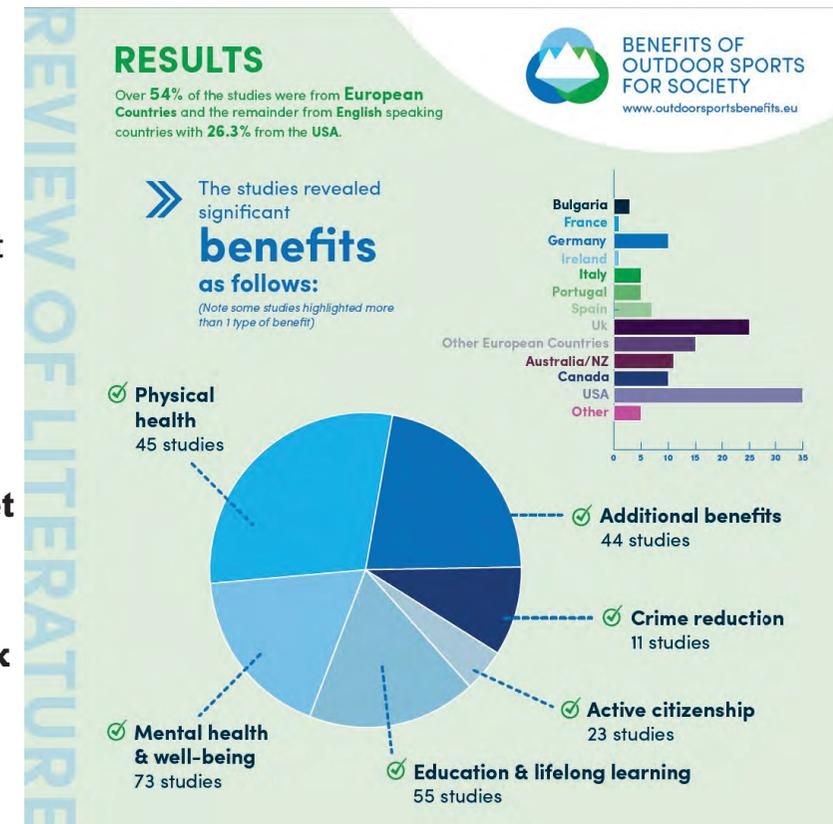


CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

CONTEXTE GLOBAL EUROPÉEN

- Résultats de la 1^{ère} phase – Les sports de nature
- **combinent efficacement les effets positifs** de l'activité physique et de l'immersion dans la nature
- améliorent significativement **la santé mentale, le bien-être** et apportent une large gamme de bénéfices pour la **santé physique**.
- contribuent efficacement au **développement inter et intra personnel** et apportent d'autres bénéfices sociaux tels que la **citoyenneté active** et la réduction des crimes.
- connectent les personnes avec la nature et améliorent **leur conscience et leur éducation environnementale**.
- se composent d'un large éventail de sports ou d'activités de loisirs qui apportent des bénéfices à **des personnes de tous âges, de tous niveaux et de toutes les catégories sociales**.
- présentent **peu de contraintes pour la pratique** et sont parfaits pour avoir une pratique régulière tout au long de la vie.

▪ <https://outdoorsportsbenefits.eu/>



CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

CONTEXTE GLOBAL NATIONAL

- > Un français sur trois déclare pratiquer des sports de nature
- > Près de 3 millions de licences sont délivrées par les fédérations sportives dans le champ des sports de nature (unisport et estimation multisports), en croissance forte depuis plusieurs années
- > 41% des licenciés sports de nature sont des licenciées
- > 25 801 clubs, soit 23% du nombre total de clubs sportifs
- > Près d'1 médaille sur 2 obtenue dans le champ des sports de nature dans les compétitions internationales majeures
- > Près de 75 000 équipements, espaces et sites recensés, concernent les sports de nature, soit 23% du nombre total
- > Près de 40 % des diplômes délivrés par le MSJS et des éducateurs déclarés concernent les sports de nature
- > 50 000 emplois à titre principal et le double à titre occasionnel
- > 60 Conseils Généraux ont initié la mise en oeuvre d'une CDESI - commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature

Les sports de nature représentent, selon la moyenne des principaux indicateurs, le tiers du fait sportif en France.

CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

TENDANCES

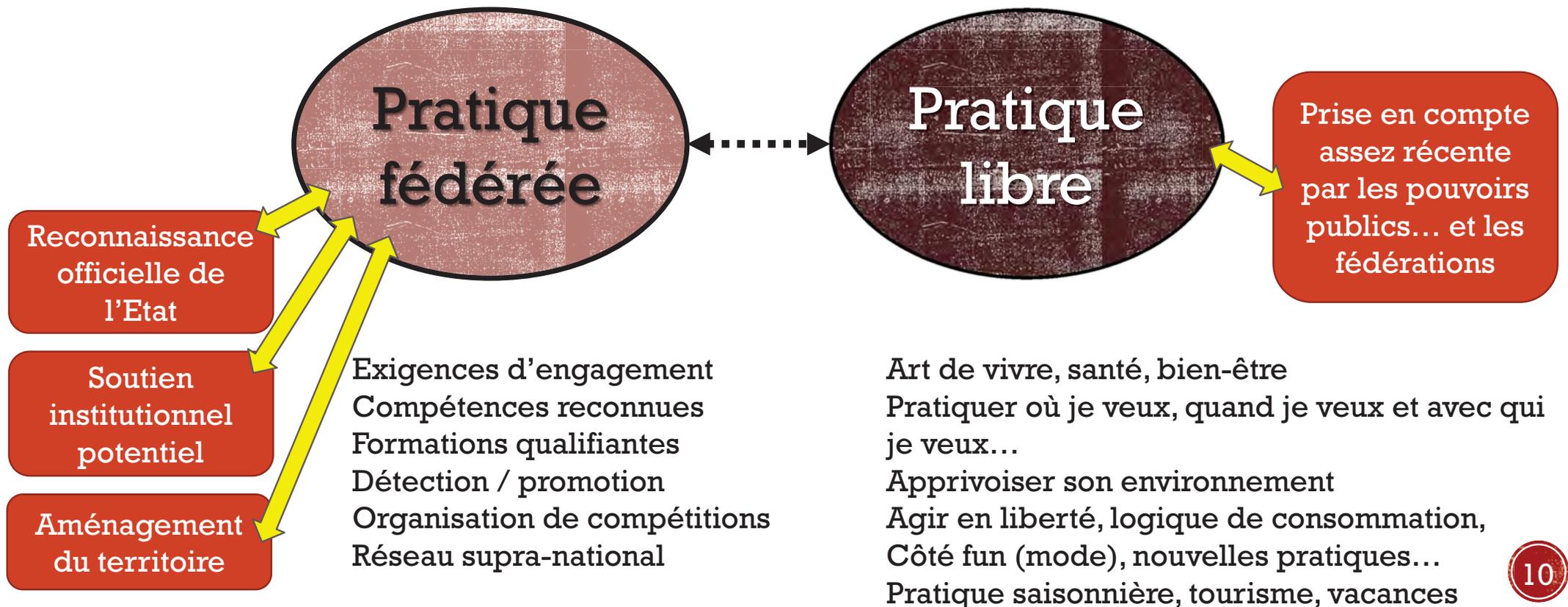
AUJOURD'HUI, QU'EST-CE QUI INFLUENCE LE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE NATURE ?



CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

ÉLÉMENTS DE CADRAGE ET DE COMPRÉHENSION

DISTINGUER LES DIFFÉRENTES FORMES DE PRATIQUE



CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

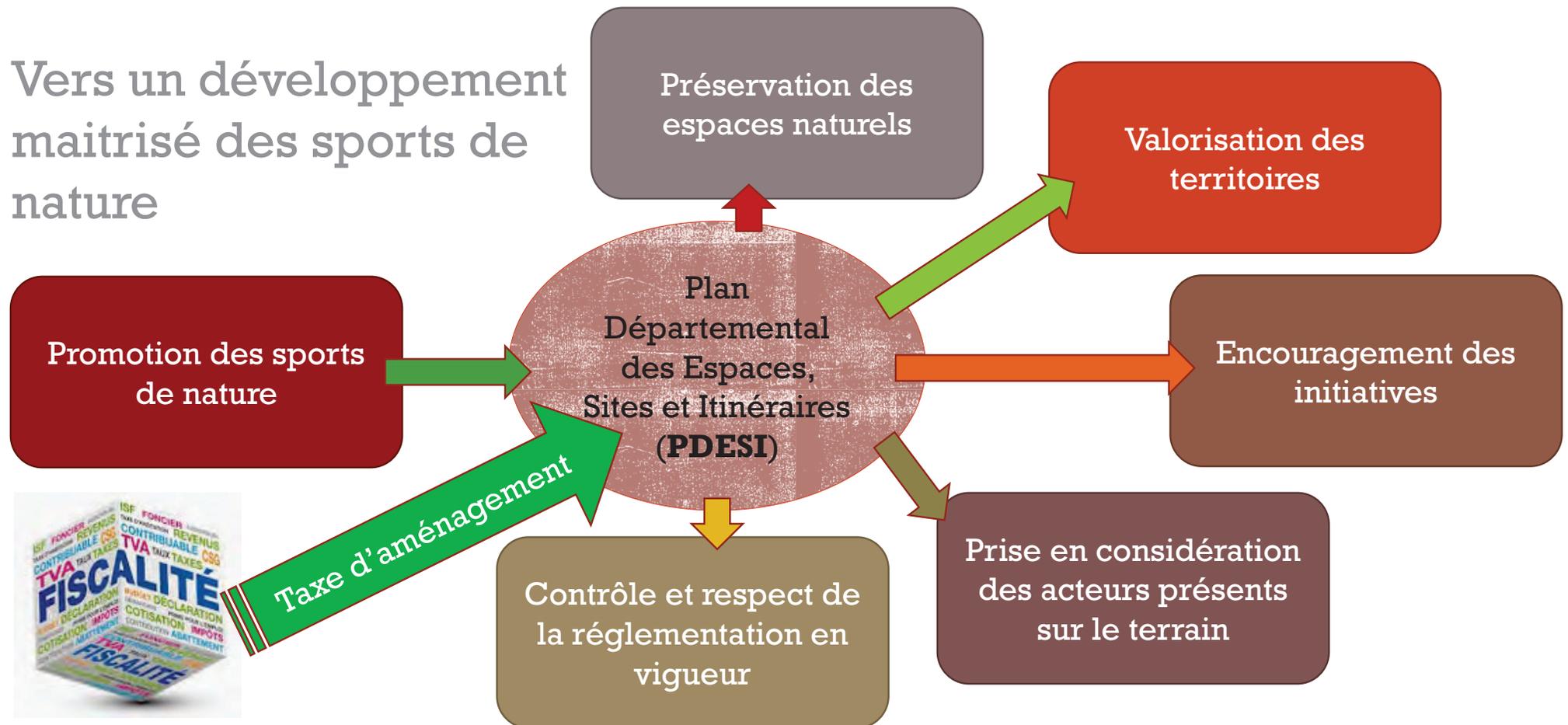
RÈGLEMENTATION

- **La loi de décentralisation du 22 juillet 1983** a confié aux Départements la responsabilité d'établir un **Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.)**.
- **La loi sur le Sport, du 6 juillet 2000**, relative à la **promotion des activités physiques et sportives**.
- **La loi du 09 décembre 2004** relative aux **libertés et aux responsabilités locales**. L'Etat désigne les Départements comme chef de file de cette politique en renforçant cette compétence, en incitant ces derniers à élaborer un **Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires des sports de nature (P.D.E.S.I.)** puis à mettre en place et présider une **Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I.)** dont le rôle essentiel est **d'assurer un « développement maîtrisé des sports de nature »**.

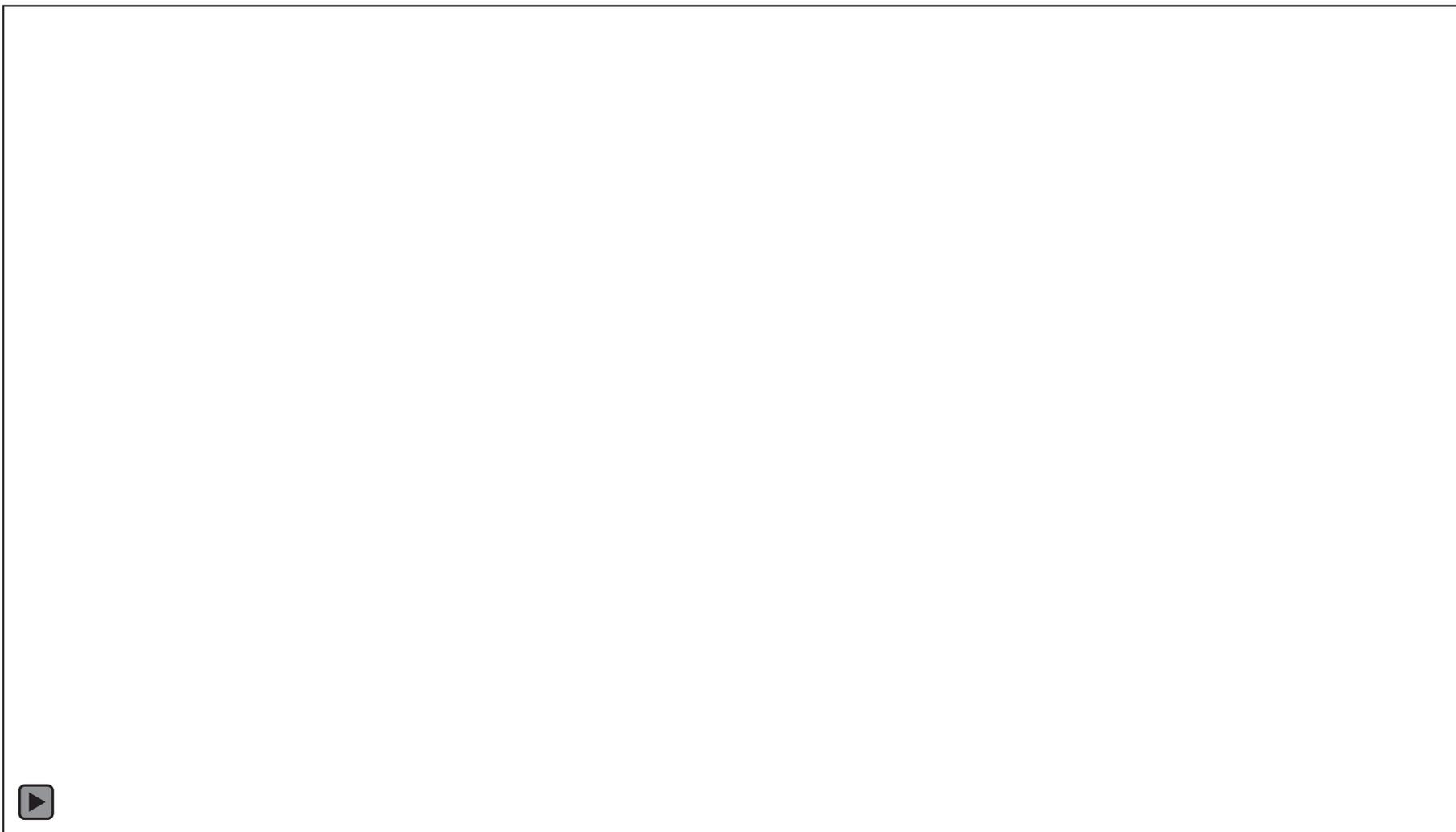
CERNER LA PROBLÉMATIQUE « SPORTS DE NATURE »

LA PRISE DE COMPÉTENCE « SPORTS DE NATURE » UN ACTE VOLONTAIRE POUR UN DÉPARTEMENT

Vers un développement
maîtrisé des sports de
nature



MEUSE, VALLÉE VIVANTE





P.D.E.S. | MEUSE

Merci pour votre attention.

